Alerte enlèvement :

Le télétravail exceptionnel disparu pendant la canicule a été retrouvé près d'un préavis de grève !



Après la disparition...

L'été dernier, alors que le thermomètre s'affolait, que les bureaux se transformaient parfois en véritables étuves et que les agents tentaient tant bien que mal de composer avec les fortes chaleurs, la CGT avait pris sa plume pour adresser une lettre ouverte au Président de la collectivité.

Notre demande était pourtant simple : permettre aux agents dont les missions le rendaient possible de recourir exceptionnellement au télétravail afin de préserver leur santé et de limiter leur exposition aux fortes chaleurs.

Mais non ! La proposition n'avait pas trouvé grâce aux yeux de la collectivité qui nous conseillait de boire de l'eau et de s'habiller légèrement.

...Le miracle administratif

À l'approche d'une journée de grève, un courriel adressé aux agents annonce que le fameux télétravail exceptionnel est finalement possible pour les personnels non-grévistes rencontrant des difficultés pour rejoindre leur lieu de travail.

Éloignement géographique, trains supprimés, transports perturbés, problèmes de garde d'enfants... Les circonstances deviennent soudainement propices à cette souplesse organisationnelle que nous avions pourtant vainement sollicitée quelques mois auparavant.

Pourtant la canicule avait aussi provoqué des problèmes de transports

La période de canicule de juin 2026 a entraîné de réelles difficultés dans les transports en Île-de-France et à Paris avec des retards et des suppressions. Le télétravail exceptionnel au CD92 semble prendre en compte la température sociale plutôt que notre santé.

La CGT demande que cette mesure appliquée pour une journée de grève puisse l'être lors des périodes de canicules, de gros travaux ou autres évènements exceptionnels nécessitant la protection des agents.

la cgt 92
Conseil départemental 92